Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2010 : taux de chômage inchangé

Malgré une baisse de 156 chômeurs en février 2010, le taux de chômage dans le canton de Vaud se maintient à 6.1%. Cette diminution des effectifs concerne principalement la construction et le commerce de gros.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud s'établit à 20'250, soit 156 personnes de moins qu'en janvier 2010 (-0.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) progresse quant à lui très légèrement de 82 personnes (+0.3%) pour se fixer à 26'096. En rythme annuel, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a crû respectivement de 29.5% et 24.5%. Il y a un an, le taux de chômage s'élevait à 4.7%.

La grande majorité des groupes de professions profitent de ces premiers signes d'amélioration de la situation du marché du travail. Par rapport au mois dernier, les plus fortes diminutions concernent les "employés de commerce, de bureau, comptables" (-51 chômeurs), les "infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux" (-20), les informaticiens (-19) et les "sommeliers, serveurs, cuisiniers" (-19).

Au niveau des branches économiques, les plus importants reculs ont été constatés ce mois dans la construction (-56 chômeurs) et le commerce de gros (-39). A relever qu'en variation annuelle, tous les secteurs d'activités ont connu une hausse de leur nombre de chômeurs, excepté celui de la construction (-2.9%).

A la fin du mois de février 2010, une légère embellie conjoncturelle a été observée principalement chez les 20 à 29 ans (-143 chômeurs), les personnes sans formation professionnelle (-149 chômeurs) ainsi que celles inscrites depuis moins de 12 mois (-278).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage rester stable ou diminuer en février. En termes d'effectifs, les districts de l'Ouest lausannois (-108 chômeurs) et de Lavaux-Oron (-41) connaissent les baisses les plus marquées, affichant un taux de chômage de respectivement 6.8% et 4.0%. Malgré une hausse de 34 personnes, le district de Lausanne enregistre un taux de chômage inchangé (7.8%).

A noter que le taux de chômage officiel (6.1%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du cantonde Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 5.2% à fin février, soit un écart de 0.9 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2010

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)